



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 29 JUIN 2020 A 20H
Sous la présidence de Madame Charlotte LAMBOUR, Maire**

Date de la convocation : 25/06/2020

Date d'affichage : 01/07/2020

Nombre de C.M. élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 21

Nombre de votants : 22

Présents : Monsieur Franck DE MARCH, Madame Marilyne MULLER, Monsieur Daniel DRIUTTI, Madame Corine VENIER, Monsieur Jean-Christophe MAROCK, Madame Antoinette CRISTALLO, adjoints.

Monsieur Patrick MAISONNEUVE, Conseiller Municipal Délégué.

Mesdames et Messieurs Martine VIOT-STOFFEL, Gisèle FOSSATI, Lialia MIRIAN, Antonio DIONISI, Mustapha KHALDI, Pascale WALGER, Sophie LEMERLE, Stéphane DECOMBIS, Christophe RAGGI, Emilie FOSSATI, Didier MAGONI, Andrée MAGNE, Pierre TETTAMANTI, conseillers municipaux.

Procuration :

Monsieur Yves SCHOSSELER à Madame Andrée MAGNE

Absent excusé : Jonathan CRISCENTI

Secrétaire : Monsieur Jean-Christophe MAROCK

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 JUIN 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le procès-verbal de la séance du 9 juin 2020.

2. AFFECTATION DU RESULTAT 2019 – COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

001 – Solde d'exécution de la section d'investissement	334 236,25 €
1068 – Affectation en investissement	272 852,40 €

3. BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2020 de la commune comme suit :

- Section de fonctionnement :	1 906 779,00 €
- Section d'investissement :	1 774 458,91 €
- Total Budget :	3 681 237,91 €

4. FISCALITE 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le maintien des taux de fiscalité pour l'année 2020 comme suit :

Taxe d'habitation :	15,55 % en cours de suppression
Taxe Foncière Bâtie :	14,92 %
Taxe Foncière Non Bâtie :	68,46 %

5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET A LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Messieurs Daniel DRIUTTI et Pierre TETTAMANTI se sont retirés pour le vote de ce point.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve les subventions aux associations et à la coopérative scolaire comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS 2020	VOTES		
		Présents pour le vote	Votants	Résultats
AMOMFERLOR	1 000	19	20	Unanimité
La Belle Epoque	400	19	20	Unanimité
CLAP	800	19	20	Unanimité
Donneurs de Sang	300	19	20	Unanimité
Fabrique Eglise Neufchef	300	18 Mme MULLER se retire	19	Unanimité
FNACA Neufchef	800	19	20	Unanimité
Karaté Club de Neufchef	800	18 M. KHALDI se retire	19	Unanimité
Pétanque club Neufchef	400	19	20	Unanimité
Souvenir Français Neufchef	800	19	20	Unanimité
US Vétérans Neufchef	500	19	20	Unanimité
Douceur de Vivre	700	19	20	Unanimité
Danse de Groupe	400	18 M. MAISONNEUVE se retire	19	Unanimité
Il était une fois Julia	400	19	20	Unanimité

Comité de Jumelage OFENA	1821,40	18 M. DIONISI se retire	19	Unanimité
Jeunes de 18 ans	1 200	19	20	Unanimité
ASSOCIATIONS HORS NEUFCHÉF	MONTANTS 2020	Présents pour le vote	Votants	
Prévention routière	100	19	20	Unanimité
FNDIRP	100	19	20	Unanimité
USEP Hayange	648	19	20	Unanimité
Resto du Cœur	150	19	20	Unanimité
Vie Libre	100	19	20	Unanimité
ASE St Exupéry	240	19	20	Unanimité
AFM	200	19	20	Unanimité
A I S F	10 000	19	20	Unanimité
Secours Populaire Hayange	150	19	20	Unanimité
APEI	350	19	20	Unanimité
Ecole de Musique	5 800	19	20	Unanimité

Coopérative scolaire	MONTANTS 2020	Présents pour le vote	Votants
Elémentaire L. Pergaud x 4,50 (162 enfants)	729	19	20
Maternelle A. Daudet x 6,00 (93 élèves)	558	19	20

Montant global	29 746,40 €
-----------------------	--------------------

6. GRATUITE D'UN MOIS DE LOYER A UN LOCATAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, approuve la gratuité d'un mois de loyer (juillet 2020) à un locataire d'un logement communal suite à un problème de chauffage cet hiver.

7. REGLEMENT DE L'ESPACE CULTUREL « LE BATEAU LIVRE »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, approuve le règlement de l'espace culturel « Le Bateau Livre ».

Fait à NEUFCHEF, le 1^{er} juillet 2020

Le Maire



Charlotte Lambour
Charlotte LAMBOUR